



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS, L'HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 27 MARS 2017, À 18H45, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Louise Thouin et Parise Cormier et messieurs Léopold Michel, Réjean Morency, Robert Paquet et Robert Pilote.

Absent avec motivation : Monsieur Mark Cardwell.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier adjoint.

Ouverture de la séance : Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #17-78 Avis de convocation : Il est proposé par monsieur Robert Paquet et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #17-79 Permis PIIA : Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur le PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #15-674;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 21 mars 2017, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

En conséquence :

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu ;

Que les conseillers municipaux acceptent d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

Adresse	Type de demande	Recommandations CCU
349, rue Soumande	Construction unifamiliale isolée	#17-25
167, rue Turin	Construction unifamiliale isolée	#17-27
98, rue de la Colline	Construction d'un bâtiment complémentaire	#17-28
4508, avenue Royale	Rénovation d'un bâtiment complémentaire	#17-29

Arrivée d'un conseiller : Monsieur Robert Pilote arrive pour siéger à la table du Conseil municipal.

Rés. #17-80 Adoption Règl. #17-715 : Il est proposé par monsieur Robert Pilote et appuyé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;



No de résolution
ou annotation

Que le Conseil municipal adopte le règlement #17-715 décrétant des travaux de remplacement d'aqueduc, d'égout et de réfection de voirie de la rue du Faubourg et prévoyant un emprunt de 656 000 \$ pour en acquitter le coût. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Rés. #17-81
Adoption
Règl.# 17-716

Il est proposé par monsieur Robert Paquet et appuyé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu ;

Que le Conseil municipal adopte le règlement d'emprunt #17-716 pour les travaux de voirie du rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 680 000 \$ pour en acquitter le coût. Ce règlement fait partie intégrante des présentes comme s'il y était retranscrit au long.

Période de
questions

La période de questions débute à 18 h 48 et se termine à 18 h 51.

Fin de la
séance

Levée de la séance à 18 heures 51.

Parise Cormier, maire

François Drouin, directeur général et secrétaire-trésorier
adjoint